



## RECRUTER EN ALTERNANCE

PROGRAMME BACHELOR  
PROGRAMME GRANDE ÉCOLE 2023-2024

Montpellier Business School est accréditée :



# MAKING A DIFFERENCE

Fondée en 1897, Montpellier Business School propose aux talents français et internationaux, uniques par leur diversité et leur parcours, la formation d'excellence d'une Grande École de Management française reconnue internationalement.

Grande Ecole de Management engagée et inclusive, MBS forme les précurseurs de la transition économique responsable.

**PRÉPAREZ-VOUS À CHANGER LE FUTUR**

## UNE EXCELLENCE ACADÉMIQUE INTERNATIONALEMENT RECONNUE



**5%**  
des  
Business Schools  
dans le monde



**2%**  
des programmes  
Master  
et Executive MBA



**1%**  
des Business  
Schools  
dans le monde

### FORMER POUR TRANSFORMER

MBS prépare les futurs décideurs engagés d'un monde responsable, mus par une éthique de la performance globale, conscients des impacts sociaux, sociétaux, et environnementaux de leurs décisions sur le monde.

### NOS VALEURS

**S'ENGAGER À TRANSFORMER  
POSITIVEMENT LA SOCIÉTÉ**

- ÉTHIQUE
- OUVERTURE ET DIVERSITÉ
- RESPONSABILITÉ ET PERFORMANCE GLOBALES



**1897**  
Date de création

**+3700**  
ÉTUDIANTS  
ET PRÈS  
DE **1600**  
ALTERNANTS

**93%**  
TAUX D'EMPLOI  
JEUNES  
DIPLÔMÉS

**+100**  
PROFESSEURS  
PERMANENTS  
DONT + DE 60 %  
DE PROFESSEURS  
INTERNATIONAUX

**+20000**  
de  
DIPLÔMÉS  
DANS + DE  
**90 PAYS**

**2<sup>ème</sup>**  
**BACHELOR  
FRANÇAIS**  
DES ÉCOLES  
DE MANAGEMENT  
LE PARISIEN 2022

**12<sup>ème</sup>**  
**PROGRAMME  
GRANDE ÉCOLE**  
FRANÇAIS  
LE POINT 2023

**56<sup>ème</sup>**  
**MASTER  
IN MANAGEMENT**  
MONDIAL  
FINANCIAL TIMES 2022

# LES AVANTAGES DE L'ALTERNANCE POUR VOTRE ENTREPRISE

- **FAIRE DE L'ALTERNANCE UN OUTIL DE PRÉ-RECRUTEMENT SÉCURISÉ**

- **RENFORCER VOS ÉQUIPES**

avec des talents motivés et soutenus par leur école.

Rythme :

- **3 semaines entreprise / 1 semaine Campus**  
(PGE2 / PGE3 / BIBA2 / BIBA3)

- **3 semaines entreprise / 2 semaines Campus**  
(PGE1)

- **BÉNÉFICIER DES CONNAISSANCES ACADÉMIQUES POINTUES**

d'étudiants et d'étudiantes issus de la formation d'excellence d'une Grande École de Management internationalement reconnue.

- **SOUTENIR LA POLITIQUE D'ÉGALITÉ DES CHANCES**

de l'école par un versement libre de votre taxe d'apprentissage.

- **BÉNÉFICIER DE L'OFFRE DE SERVICES DU CAREER CENTER**

pour vos actions de recrutement et de marque employeur.

## ACCOMPAGNEMENT

### L'EXPERTISE D'UN PIONNIER DE L'ALTERNANCE À VOTRE SERVICE

L'école s'appuie sur plus de 20 années d'expertise et d'importantes équipes dédiées pour offrir un accompagnement de proximité à chaque entreprise d'accueil, de la diffusion de vos offres, au suivi administratifs des contrats et du tutorat de l'étudiant pendant la période professionnelle :

- **Valorisation de vos offres** auprès des étudiants en recherche via notre Jobboard et nos réseaux sociaux
- **Accompagnement** sur le processus de contractualisation dans le cadre du recrutement d'un alternant
- **Accompagnement individualisé tout au long de la période d'alternance** : suivi d'intégration École/Alternant, évaluations des compétences professionnelles à chaque fin d'année académique

## DURÉE & RYTHME

### LA GRANDE ÉCOLE DE MANAGEMENT N°1 DE L'ALTERNANCE EN FRANCE

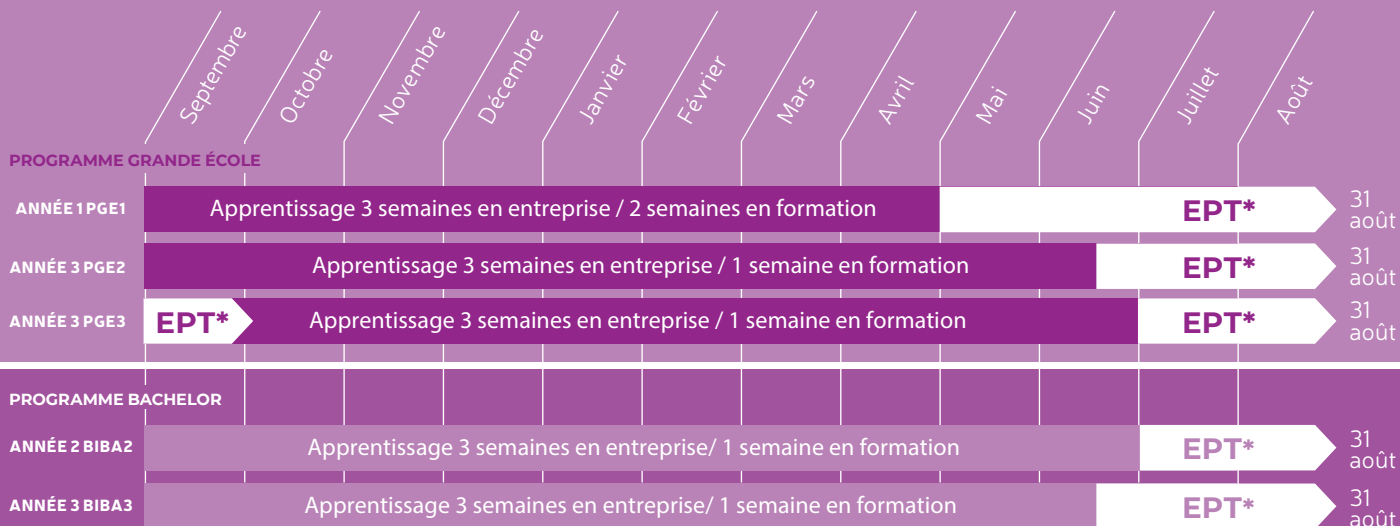
Avec plus de 1600 alternants, Montpellier Business School propose l'alternance sur tout ou partie des programmes Bachelor (Bac+3) et Grande École (Bac+5).

#### LA DURÉE : POSSIBILITÉ D'INTÉGRER LA FILIÈRE ALTERNANCE EN 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE DU PGE ET EN 2<sup>ÈME</sup> ANNÉE POUR LE BACHELOR

- Pour 1, 2 ou 3 ans en Programme Grande École
- Pour 1 ou 2 ans en Programme Bachelor

#### LE RYTHME : 3 SEMAINES EN ENTREPRISE / 1 SEMAINE SUR LE CAMPUS MBS SAUF PGE1 : RYTHME 2 SEMAINES CAMPUS / 3 SEMAINES ENTREPRISE

- **UN TEMPS DE PRÉSENCE OPTIMISÉ EN ENTREPRISE**
- **+ DE MOBILITÉ FRANCE ENTIÈRE**
- **+ DE CONTENU DE MISSION RESPONSABILISANT**



\* Entreprise Plein Temps

# CONTRAT, RÉMUNÉRATION, COÛT & FINANCEMENT



## CONTRACTUALISATIONS POSSIBLES

MBS vous accompagne dans le choix du contrat le plus adapté à la situation de votre entreprise :

- **CONTRAT D'APPRENTISSAGE**
- **CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION**



## LE SALAIRE POUR L'ÉTUDIANT ALTERNANT

L'alternant perçoit une rémunération minimale garantie par la réglementation et indexée sur le SMIC. L'entreprise peut décider d'aller au-delà de ces minima.

La rémunération dépend de l'âge de l'apprenti. Par ailleurs, l'apprenti en tant que salarié bénéficie des mêmes avantages sociaux que tout autre salarié de l'entreprise qui l'accueille.



## FINANCEMENT DES COÛTS DE FORMATION

■ La réforme de l'apprentissage dans le cadre de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » amène une modification des règles de prise en charge des coûts de formation des apprentis.

■ Une partie de votre taxe d'apprentissage et votre contribution formation sont mutualisées au travers d'une contribution unique dans un fond de péréquation. L'organisme France Compétences financera directement les coûts de formation via les OPCO sur la base des coûts définis par votre branche professionnelle. Le niveau de couverture requis pour une contractualisation est de **9 700 €** pour le Programme Bachelor et de **15 837 €** pour la Programme Master.

**Si le coût branche ne couvre pas l'intégralité des coûts de formation, l'école vous sollicitera pour compléter le delta par une facturation.**

Pour connaître vos coûts branches vous pouvez vous rapprocher de votre OPCO Pour trouver votre OPCO : <https://www.trouver-mon-opco.fr/>

### CODES À COMMUNIQUER À VOTRE OPCO

- **BACHELOR** Code RNCP : 36246  
Code diplôme : 26N31202 / 26031216
- **PGE** Code RNCP : 10220/36551  
Code diplôme : 16531219

**Les règles liées au financement des contrats de professionnalisation ne changent pas. L'entreprise doit prendre contact avec son OPCO.**

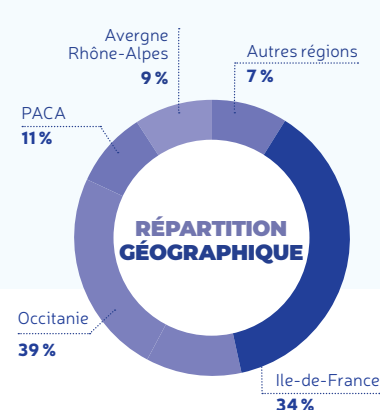
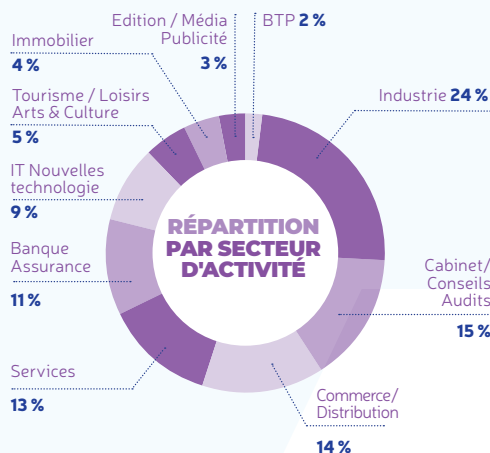
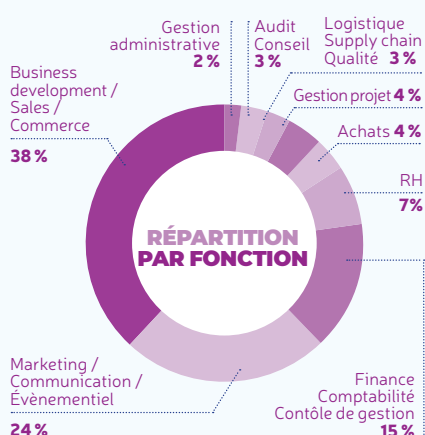
	APPRENTI DE 18 À 20 ANS	APPRENTI DE 21 ANS À 25 ANS	APPRENTI DE 26 ANS ET PLUS
1 <sup>ÈRE</sup> ANNÉE	<b>751,30 €</b> (43% SMIC ou SMC*)	<b>926,02 €</b> (53% SMIC ou SMC*)	<b>1747,20 €</b> (100% SMIC ou SMC*)
2 <sup>ÈME</sup> ANNÉE	<b>891,07 €</b> (51% SMIC ou SMC*)	<b>1065,79 €</b> (61% SMIC ou SMC*)	
3 <sup>ÈME</sup> ANNÉE	<b>1170,62 €</b> (67% SMIC ou SMC*)	<b>1362,82 €</b> (78% SMIC ou SMC*)	

Base SMIC Brut mensuel (35 heures) au 01/05/2023 : 1747.20 € brut

\* SMC : Salaire Minimum Conventionné

Lorsque la durée du contrat d'apprentissage est inférieure à celle du cycle de formation (en prenant en compte le niveau de l'apprenti ou si la formation au CFA a commencé avant la signature du contrat, ou s'est poursuivie après la rupture d'un 1er contrat), la rémunération de l'apprenti est alors calculée comme s'il avait accompli une durée d'apprentissage égale à ce cycle de formation

## REJOIGNEZ + DE 700 ENTREPRISES PARTENAIRES ALTERNANCE PARTOUT EN FRANCE ET DANS TOUT SECTEUR D'ACTIVITÉ



CONTACT ENTREPRISE :

**04 67 10 60 66**

[entreprise@montpellier-bs.com](mailto:entreprise@montpellier-bs.com)

CONTACT ÉTUDIANT :

**04 67 10 25 01**

[careercenter@montpellier-bs.com](mailto:careercenter@montpellier-bs.com)

[montpellier-bs.com](http://montpellier-bs.com)



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ D'INTÉRÊT GÉNÉRAL LOI DU 22.07.2013

